Wittes

Mars 2023

Bulletin Municipal 44

Sommaire

MAIRIE DE WITTES:
11, RD 943 – WITTES
Tél : 03.21.39.06.70
Courriel: contact@communedewittes.fr
Site: www.mairie-wittes.fr
FACEBOOK: Mairie Wittes
Ouverture du secrétariat du lundi au vendredi
(sauf le mercredi)
De 14 h à 18 h

PERMANENCE de M. le Maire:
Du lundi au vendredi
sur rendez-vous
Courriel: maire@communedewittes.fr

SAMU: 15

GENDARMERIE:17
Rue du Portugal
62120 Aire Sur La Lys
Tél: 03.21.39.00.17

POMPIERS: 18
Rue des alliés
62120 Aire Sur La Lys
Tél: 03.21.38.93.18

MÉDECINS URGENCES:
Tél: 03.21.71.33.33

PHARMACIE DE GARDE: 3237

SUEZ:
16 Boulevard Foch
62120 Aire Sur La Lys
Tél: 09.77.40.19.02

SERVICE DE L'URBANISME:
M. Petitpas
62120 Aire Sur La Lys
Tél: 03.21.12.93.08

LA POSTE:
8 Place Saint Pierre
62120 Aire Sur La Lys
Tél: 3631

SOS VIOLENCES CONJUGUALES : 3919

ENFANCE MALTRAITÉE : 119

Le mot du Maire.....P 3

Compte Rendu des dernières Réunions du Conseil.....P 4 à 15

Les concours des maisons fleuries et décorées.....P 16

La maison du père noël.....P 17

Apéros Wittois.....P 18

Le repas des Aînés.....P 19 à 20

Les travaux.....P 21 à 22

Ateliers pour les Aînés.....P 23

La Foire aux Poulains.....P 24 à 26

La vie Associative.....P 27 à 37

L'Ecole Jules Verne.....P 38 à 40

La Médiathèque.....P 41 à 42

Les Assistantes Maternelles et la Mam/Etat Civil.....P 43

Evènements.....P 44 à 48

Les Commerçants et Entrepreneurs Wittois.....P 49 à 51

Calendrier de collecte.....P 52 à 55

Informations diverses collecte des déchets.....P 56 à 58

Agenda des événements.....P 59

Wittoises, Wittois,

Dans un contexte international tendu, les répercussions économiques tant redoutées voient le jour, notamment en matière énergétique et en perte de pouvoir d'achat. L'inflation touche tous les secteurs : coûts de l'énergie, de l'essence, des denrées alimentaires, des matériaux de construction...
J'en appelle à la responsabilité de tous dans notre comportement quotidien pour minimiser nos dépenses énergétiques. Il en va de la responsabilité de chacun, dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, notre école, de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage.
Concernant l'éclairage public, vos élus ont choisi depuis plusieurs années de moderniser le parc par l'emploi d'équipements moins énergivores mais également en contrôlant les horaires d'extinction de nuit. Afin de maîtriser au mieux ces économies nécessaires, l'éclairage public est interrompu du 1er mai au 1er septembre.

Les élus communaux vont se pencher sur le budget 2023 dans un contexte économique difficile. Comment continuer les investissements dans ces conditions ? Le coût des énergies n'est pas encore connu.
Il convient dès lors de redoubler de vigilance car si les augmentations annoncées se confirment, nos possibilités d'investissement seront contraintes et nos projets communaux redéfinis dans le cadre d'une nouvelle planification.

Depuis le début de l'année nous sommes dans l'obligation de modifier nos habitudes avec l'apport volontaire du verre et du carton. Nous avons fait installer 6 bennes à verre et à carton dans la commune, quelques-unes sont encore prévues, dès leurs livraisons à la CAPSO.
Je dois reconnaitre que c'est une contrainte pour nous tous.
Deux déchèteries vous sont ouvertes. L'une dans la zone St Martin : la déchèterie du SMLA et la déchèterie Baudelet près du pont de Garlinghem (réservée aux habitants de Blaringhem et Wittes).
Le but du service de collecte des ordures ménagères de la CAPSO est de limiter au maximum l'augmentation du coût de ce service en réduisant le transport.
Pour cela il faut réduire, valoriser, réemployer nos déchets.
Le carton collecté dans les bennes est livré directement aux papetiers locaux, idem pour le verre (O.I. de Vingles).
En 2021 nous avons produit 243 Kg de déchets ménagers par personne dont 160 Kg étaient valorisables.
La CAPSO va mettre en place des actions pour gérer au mieux nos déchets en incitant à plus de tri, de compostage, en créant des ressourceries…
Si rien n'est fait, le coût de ce service verra une augmentation de 25% voire plus encore, le but étant de rester au même tarif en 2030.

Etre Maire, c'est travailler en toute responsabilité avec une équipe soudée, au service de la commune, à son développement, à sa qualité de vie. Plus la période est compliquée plus cette équipe doit se mobiliser.

Pascal DANVIN

Maire de Wittes

CONVOCATION DU 22/02/2022

PRESENTS : Tous les membres en exercice sauf :
- Mme Sophie CARPREAU, excusée
- M. Christophe PRUDHOMME, excusé
- Mme Sandrine RIQUET, excusée
- M. Nicolas BLOT, excusé

1 - PV REUNION DU 08 DECEMBRE 2021

Le procès verbal de la réunion du 08 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

2 - ADHESION AGEDI

Le Conseil Municipal adhère au Syndicat Mixte Ouvert A.GE.D.I : Agence de Gestion et de Développement Informatique. Ce Syndicat gère le site des régies cantine et garderie.

3 - TARIFS COMMUNAUX

Les différents tarifs seront fixés lors de la prochaine réunion à l'occasion du vote du budget.

4 - CANTINE A 1 EURO

Après exposé de la commission créée pour étudier le dispositif, le Conseil Municipal décide d'instaurer "la cantine à 1 euro" à compter de la rentrée scolaire de septembre 2022. Le barème sera fixé par rapport au quotient familial en trois tranches : QF < 600, 601<QF<800 et 801 < QF.

Le tarif de chacune des 3 tranches sera fixé lors de la réunion du vote du budget.

5 - CAPSO - GROUPEMENT DE COMMANDES - CONTROLE DES POTEAUX ET BOUCHES INCENDIE

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la commune au groupement de commandes portant sur la vérification, la maintenance et les réparations des poteaux, bouches incendie et aires d'aspiration.

6 - GRAND ECRAN

Le Conseil Municipal décide l'achat d'un grand écran à poser sur pied et qui sera donc transportable. Il servira lors de différentes réunions et/ou manifestations.

7 - CAPSO - SERVICE COMMUN DE TRANSPORTS OCCASIONNELS

Le Conseil Municipal accepte d'étendre le périmètre d'intervention (notamment vers les salles de sports communales et intercommunales) pour le transport des élèves des écoles primaires.

8 - SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal est amené à se poser la question de la sécurisation du site internet de la commune et peut-être aussi s'interroger sur la manière de le rendre responsive (afin de l'adapter à l'utilisation de périphériques autre que l'ordinateur, tels que le téléphone ou encore la tablette). Le gestionnaire actuel du site ainsi que les services de la CAPSO seront consultés à ce sujet.

9 - CAPSO - GROUPEMENT DE COMMANDES PRODUITS ENTRETIEN

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la commune au groupement de commandes portant sur l'achat et la livraison de produits d'entretien ainsi que la convention constitutive du groupement désignant la CAPSO coordonnatrice.

10 - AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au dispositif d'aide à l'accession à la propriété de la CAPSO aux primo-accédants, soit 2 000.00 € pour 2 dossiers pour l'année 2022.

Cette aide est conditionnée aux critères suivants :

- ne jamais avoir été propriétaire

- être âgé de 30 ans au maximum

- acheter un bien achevé avant 1948

- réaliser des travaux d'amélioration de 4 000 € HT minimum

11 - RETROCESSION CONCESSION CIMETIERE

Le Conseil Municipal accepte de rembourser une concession au columbarium au prorata temporis à une famille wittoise qui a changé d'avis et opté pour une concession au cimetière.

12 - CENTRE DE TRI - EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Monsieur le Maire expose à l'assemblée les grandes lignes de la construction prochaine d'un nouveau centre de tri (près de FLAMOVAL) et aussi de la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri.

13 - VILLAGE PATRIMOINE

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'adhésion de la commune pour l'année 2022

14 - CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGE

La commune de WITTES est intéressée pour renouveler son adhésion au service commun de Conseiller en Energie Partagé (CEP). La confirmation de cet engagement sera précisée par une prochaine délibération.

15 - QUESTIONS DIVERSES

- Estaminet le BIERPOT : Un agrandissement du restaurant est prévu prochainement. La demande de Permis de Construire est en cours d'élaboration. La commune prendra en charge les honoraires de l'architecte uniquement.

- Fleurissement : Des fleurs ont été achetées pour "la jumelle" et le talus près de l'école.

- Fête de l'école : elle est prévue le vendredi 1er juillet 2022 sur le thème "Autour du Monde".

Le Conseil Municipal réfléchit à organiser "une fête des familles" ou une "fête des associations".

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 AVRIL 2022

CONVOCATION DU 01/04/2022

PRESENTS : Tous les membres en exercice sauf :

- Mme Sophie CARPREAU, excusée

- M. Nicolas BLOT, excusé

1 - PV REUNION DU 01 MARS 2022

Le procès verbal de la réunion du 01 mars 2022 est adopté à l'unanimité.

2 - ADHESION AU SERVICE COMMUN "CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE"

Le Conseil Municipal valide l'adhésion de la commune au service commun "maîtrise énergétique", mis en place et géré par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Omer (CAPSO) à compter du 1er juin 2022.

3 - FIXATION DES TARIFS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal fixe les différents tarifs communaux comme suit :

RESTAURATION SCOLAIRE (applicable à partir de la rentrée scolaire de septembre 2022)

- Tarif enfant :	Tranche 1	0 < QF < 600 :	1 €
	Tranche 2	601 < QF < 800 :	2.20 €
	Tranche 3	QF > 801:	3.30 €

- Tarif adulte : supprimé

GARDERIE PERISCOLAIRE (sans changement depuis le 1er janvier 2021)

- Matin	1.50 €
- Soir	3.00 €

TRANSPORT SCOLAIRE (sans changement depuis le 1er janvier 2020)

- Forfait 1 enfant/trimestre	36.00 €
- Forfait 2 enfants/trimestre	72.00 €
- Forfait 3 enfants/trimestre	82.00 €
- Forfait 4 enfants/trimestre	92.00 €

CONCESSIONS FUNERAIRES (sans changement depuis le 1er janvier 2020)

- Concession cimetière 1 m² 50 ans	42.00 €
- Concession columbarium 3 urnes 15 ans, 30 ans, 50 ans	410.00 €, 710.00 €, 1 010.00 €
- Concession columbarium 4 urnes 15 ans, 30 ans, 50 ans	510.00 €, 860.00 €, 1 210.00 €

RECHERCHES GENEALOGIQUES PAR COURRIER

- Gratuit (Tarifs supprimés)

MARCHE ARTISANAL (sans changement depuis le 1er septembre 2018)

- Emplacement intérieur 1.80 m : 10.00 € - 3.60 m : 20.00 € - 5.40 m : 30.00 €

- Emplacement extérieur 6 mètres maximum : 5.00 €

- Emplacement gratuit pour les wittois

AIDE CENTRE AERE D'ETE

Du fait de la convention avec la commune de RACQUINGHEM, les enfants wittois qui fréquentent ce Centre Aéré bénéficient d'un tarif préférentiel.

Le Conseil Municipal supprime donc à compter de cet été 2022 l'aide financière (3.00 €/jour/enfant) accordée pour les enfants wittois fréquentant un autre Centre Aéré que celui de RACQUINGHEM.

LOCATION SALLE COMMUNALE (sans changement depuis 2013)

- Du samedi 9 h au lundi 9 h — Wittois : 240.00 €
Non wittois : 320.00 €

- Réunion (12 heures maxi) — Wittois : 60.00 €
Non wittois : 90.00 €

A compter du 1er mai 2022, une caution de 500.00 € sera demandée.

4 – BUDGET

VOTE DES TAXES LOCALES

Le Conseil Municipal vote comme suit, à l'unaninité, les taux des taxes locales :

TAXE SUR LE FONCIER BATI : 43,50 %

TAXE SUR LE FONCIER NON BATI : 46,45 %

AFFECTATION DES RESULTATS 2021

Le Compte Administratif 2021 peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		228 324.60 €	108 770.44 €		108 770.44 €	228 324.60 €
Part affectée à l'investissement		37 633.47 €				37 633.47 €
Opérations de l'exercice	610 269.43 €	636 607.07 €	303 130.83 €	474 449.70 €	913 400.26 €	1 111 056.77 €
Totaux	610 269.43 €	827 298.20 €	411 901.27 €	474 449.70 €	1 022 170.70 €	1 301 747.90 €
Résultat de clôture		217 028.77 €		62 548.43 €		279 577.20 €

Le Conseil Municipal décide la reprise des résultats comme suit :

- C/002 : 73 887.78 € (Recette Fonctionnement)

- C/001 : 62 548.43 € (Recette Investissement)

- C/1068 : 143 140.99 € (Recette Investissement)

COMPTE DE GESTION 2021

Le Compte de Gestion 2021, dressé par le Receveur Municipal reprenant les mêmes chiffres que ci-dessus est approuvé à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2022

Section de fonctionnement : Dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de 728 795.78 €

Section d'investissement : Dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de 694 373.02 €

EMPRUNT

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire les démarches auprès de la Banque des Territoires, pour contracter un emprunt de 200 000.00 € afin de financer en partie les travaux d'aménagement de la rue du Cornet.

5 - DEPENSES A IMPUTER AU COMPTE 6232 "FETES ET CEREMONIES"

Selon la réglementation en vigueur, le Conseil Municipal liste les principales caractéristiques des dépenses à reprendre au compte 6232.

CONVOCATION DU 20/06/2022

PRESENTS : Tous les membres en exercice sauf :

- Mme Sophie CARPREAU, excusée

- M. Christophe PRUDHOMME, excusé

- Mme Patricia LEMETTRE

- M. Camille MARTEL, excusé

- Mme Lisa CREPIN qui donne procuration à M. Frédéric POIRIEZ

- Mme Christine BROUCQSAULT qui donne procuration à M. Philippe LEMETTRE

- Mme Laurie CORDIEZ, excusée

- M. Nicolas BLOT, excusé

1 - PV REUNION DU 06 AVRIL 2022

Le procès-verbal de la réunion du 06 avril 2022 est adopté à l'unanimité.

2 – LOCATION EMPLACEMENT FRITERIE – REVALORISATION DU MONTANT DU LOYER

Le Conseil Municipal autorise la société « FRITERIE CHEZ GWEN ET MAX » à installer des congélateurs sur son emplacement.

Afin de compenser la dépense supplémentaire d'électricité, il fixe le montant du loyer à 180.00 € mensuel.

3 – ASSURANCE STATUTAIRE

Monsieur le Maire fait part aux membres de l'assemblée que des évolutions réglementaires ont modifié les engagements statutaires des collectivités. Afin d'y faire face, le courtier SIACI SAINT HONORE et l'assureur GROUPAMA proposent un aménagement du contrat groupe.

Le Conseil Municipal, considérant que les nouvelles dispositions réglementaires concernant le risque décès peuvent réellement impacter le budget de la collectivité, **DECIDE** à l'unanimité des membres présents d'accepter la majoration de 0.12 % afin de couvrir les risques exposés ci-après :

- Capital décès nouvelle formule
- Congé de paternité
- Temps partiel thérapeutique.

4 – EMPRUNT AUPRES DE LA CDC

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt de 200 000.00 € afin de financer en partie les dépenses d'investissement, notamment les travaux d'aménagement de la rue du Cornet ainsi que les travaux de réhabilitation des trois classes primaires de l'école.

5 – BUDGET PRIMITIF – DECISION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal décide de modifier le Budget Primitif 2022 comme suit :

C/6068	:	- 500.00 €
C/66111	:	+ 500.00 €

6 – FARDA – DEMANDE SUBVENTION

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière du Département au titre du FARDA concernant des travaux de VRD sur les voiries départementales dont détail suit :

- Parking du salon de coiffure sis au 1 RD 943
- Regard de grille face au 12 RD 943
- Regard, caniveau, etc face au n° 73 rue de Cohem

Les objectifs poursuivis sont la mise en sécurité et la réparation de voiries détériorées et abîmées.

7 – ENQUETE PUBLIQUE – PROJET DE METHANISATION

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que la S.A.S AGRI MORINIE a déposé auprès de la préfecture un dossier d'enregistrement soumis à consultation du public concernant un projet d'exploitation d'une unité de méthanisation agricole collective par injection dans le réseau GRDF. Cette installation se situe Chemin rural dit d'Ablay, sur le territoire de la commune de ECQUES (62129).

L'enquête publique se déroule du 11 juillet 2022 au 12 août 2022.

Le territoire de la commune de WITTES est touché par le périmètre d'affichage et d'épandage, le Conseil Municipal doit donc être consulté sur ce projet et formuler son avis.

Après avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, il est décidé de formuler un avis défavorable à ce projet :

* Les ruissellements d'eau sont un risque réel de voir gonfler davantage la Melde (cours d'eau qui passe dans la commune)

- Le plan d'épandage pose question également, notamment sur le périmètre des communes concernées.

8 – PROCEDURE DE MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE

En qualité de tiers de confiance, les Centres de Gestion peuvent intervenir comme médiateurs dans les litiges opposant les agents publics à leur employeur.

La procédure de MPO est applicable aux recours formés par les agents publics à l'encontre de certaines décisions administratives prises par l'employeur. Le Centre de Gestion du Pas-de-Calais propose aux collectivités et établissements publics qui le souhaitent d'adhérer par voie de convention à la procédure de médiation préalable obligatoire. En cas d'adhésion, chaque collectivité pourra, en cas de besoin, bénéficier de cette mission.

Le Conseil Municipal, considérant l'intérêt pour la collectivité d'adhérer à la procédure au regard de l'objet et des modalités proposées, décide d'adhérer à la procédure de médiation préalable obligatoire pour les litiges concernés.

9 – MODALITES DE PUBLICITE DES ACTES PRIS PAR LA COMMUNE

A compter du 1er juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes règlementaires et décisions ne présentant ni un caractère règlementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur leur site Internet.

Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation. Pour ce faire, elles peuvent choisir, par délibération, les modalités de publicité des actes de la commune :

- soit par affichage ;

- soit par publication sur papier ;

- soit par publication sous forme électronique.

Considérant la difficulté technique d'engager à ce stade une publication sous forme électronique et afin de se donner le temps d'une réflexion globale sur l'accès dématérialisé à ces actes, le Conseil Municipal opte pour une publicité par affichage (vitrines extérieures).

L'élaboration d'un nouveau site internet sécurisé est en cours d'étude.

10 – PRIX DU REPAS DE CANTINE SCOLAIRE

A la rentrée scolaire de septembre 2022, notre prestataire YANNI CUISINE, nous informe que le prix du repas livré augmentera. Il passera de 2.55 € HT (2.69 € TTC) à 2.75 € HT (2.90 € TTC).

11 – QUESTIONS DIVERSES

* Suite à l'interdiction des produits phytosanitaires, le conseil municipal opte pour l'achat d'un désherbeur thermique.
* Le Conseil Municipal (création d'une commission « publicité ») va travailler sur l'achat de « totems » annonçant les différents commerces et ou entreprises de la commune. Ils seront placés à des endroits stratégiques (entrées du village ?)
* La date de la prochaine Foire aux Poulains est fixée au 20 novembre 2022. Le Conseil Municipal choisit de ne pas revaloriser les frais de déplacements aux éleveurs.

CONVOCATION DU 07/09/2022

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2022

PRESENTS : Tous les membres en exercice sauf :

- M. Camille MARTEL, excusé

- Mme Margareth BARBIER qui donne procuration à M. Pascal DANVIN

- M. Lionel PIESSE

- Mme Christine BROUCQSAULT, excusée

- Mme Laurie CORDIEZ, excusée

- M. Nicolas BLOT, excusé

1 - PV REUNION DU 24 JUIN 2022

Le procès-verbal de la réunion du 24 juin 2022 est adopté à l'unanimité.

2 – SUBVENTIONS 2022

Le Conseil Municipal vote l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2022.

3 – NOUVEAUX STATUTS DE LA CAPSO

Par délibération n° 179-22 du 30 juin 2022, le conseil communautaire de la CAPSO a approuvé un projet de nouveaux statuts permettant de clarifier ses champs d'intervention, de sécuriser l'exercice de ses compétences et, par conséquent, de rendre plus lisible l'action communautaire auprès du public.

Le conseil municipal prend donc connaissance du projet de nouveaux statuts et en accepte les termes.

4 - DELEGATION TRANSPORT SCOLAIRE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer avec la CAPSO, une convention de délégation du service de transport scolaire à compter du 1er septembre 2022 jusqu'au 31 décembre 2025. A compter du 1er janvier 2026, elle pourra être reconduite tacitement chaque année pour un an.

5 – SITE INTERNET

Afin de se mettre en conformité avec la loi, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la proposition de TOPENSI pour le site internet de la Commune.

6 – ALSH de RAQUINGHEM

Monsieur le Maire donne connaissance du bilan du Centre Aéré de RAQUINGHEM pour l'été 2022. Ce centre a connu une très bonne fréquentation des enfants wittois.

7 - RENOUVELLEMENTS BAUX

Le Conseil Municipal accepte de renouveler pour 9 années :

- à compter du 1er octobre 2022, le bail consenti à l'EARL DES QUATRE SAISONS au lieudit « près du moulin » concernant la parcelle cadastrée ZB 13 d'une contenance de 29 a 60 ca.

- - à compter du 1er octobre 2021 le bail consenti au GAEC DU BRUVEAU au lieudit « la petite dîme » concernant la parcelle cadastrée ZZ 57 d'une contenance de 22 a 44 ca.

8 – REGIE CANTINE SCOLAIRE – REMBOURSEMENT SOLDE DE COMPTE FAMILLE

Le Conseil Municipal accepte de rembourser le solde créditeur de 2.80 € à une famille qui n'a plus d'enfant scolarisé à WITTES.

9 – CADEAU OFFERT AUX EPOUX

A l'occasion de la célébration d'un mariage, le Conseil Municipal décide d'offrir un bon de 50 € aux époux, à utiliser à l'estaminet « LE BIERPOT ».

10 - PANNEAU / TOTEM

Après avoir fait le choix du « style » de panneau/totem, il sera demandé des devis à l'entreprise ART ET PUB.

11 – FOIRE AUX POULAINS

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire a solliciter une subvention départementale pour la foire aux poulains.

12 – RECOURS A DU PERSONNEL EXTERIEUR

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire très ponctuellement et temporairement de faire appel à du personnel extérieur (par exemple ménage supplémentaire suite au protocole sanitaire COVID, remplacement court du personnel titulaire absent, …).

Pour des raisons de commodité de gestion et de rapidité du personnel disponible, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à recourir au recrutement de personnel extérieur (par exemple par l'intermédiaire de l'APARDE).

13 – SUPPRESSION DE LA TAXE FORFAITAIRE SUR LA CESSION DE TERRAINS DEVENUS CONSTRUCTIBLES

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que par délibération en date du 07 mars 2007, le conseil municipal a instauré la taxe forfaitaire sur la cession de terrains devenus constructibles.

Il fait remarquer notamment que cette taxe ne s'applique pas aux cessions de terrains lorsque ceux-ci ont été classés constructibles depuis plus de 18 ans. Il rappelle dans le même temps que le document d'urbanisme actuel est une carte communale datant de l'année 2003, institué par délibération du 29 octobre 2003. Par conséquent, l'application de cette taxe forfaitaire sur les terrains rendus constructibles n'a plus d'utilité depuis quelques temps. Le Conseil Municipal décide donc d'abroger la délibération du 07 mars 2007.

14 – FRITERIE GWEN ET MAX

Le Conseil Municipal (excepté Monsieur le Maire qui s'abstient) accepte la demande de la friterie GWEN ET MAX, concernant l'installation d'un modulaire supplémentaire de 9 mètres environ, afin d'étendre son offre de produits.

15 – QUESTIONS DIVERSES

Service Civique : Le Conseil Municipal envisage d'accueillir une personne en service civique, notamment pour animer la médiathèque.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er DECEMBRE 2022

CONVOCATION DU 25/11//2022

PRESENTS : Tous les membres en exercice sauf :

- M. Philippe LEMETTRE qui donne procuration à M. Pascal DANVIN

- M. Christophe PRUDHOMME qui donne procuration à Mme Sophie CARPREAU

- M. Camille MARTEL

- Mme Sandrine RIQUET

- Mme Laurie CORDIEZ, excusée

- M. Nicolas BLOT, excusé

1 - PV REUNION DU 16 SEPTEMBRE 2022

Le procès-verbal de la réunion du 16 septembre 2022 est adopté à l'unanimité.

2 – OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Afin de faire face aux dépenses immédiates et dans l'attente des subventions à recevoir, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à ouvrir un crédit de trésorerie à hauteur de 140 000.00 €.

3 – AVANCEMENT DE GRADE

Le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe et la suppression d'un poste d'adjoint technique à compter du 1er janvier 2023.

4 – BUDGET PRIMITIF – DECISION MODIFICATIVE N°3

Le Conseil Municipal décide de modifier le Budget Primitif 2022 comme suit :

021/021	Virement de la section de fonctionnement	Invest.	R	7 100,00 €
023/023	Virement à la section d'investissement	Fonc.	D	7 100,00 €
2151/21	Réseaux de voirie	Invest.	D	- 15 000,00 €
2315/23	Immos en cours-inst.techn.	Invest.	D	22 100,00 €
60633/011	F. de voirie	Fonc.	D	- 5 000,00 €
6068/011	Autres matières & fournitures	Fonc.	D	- 585,00 €
6288/011	Autres services extérieurs	Fonc.	D	- 7 100,00 €
6411/012	Personnel titulaire	Fonc.	D	5 000,00 €
66111/66	Intérêts réglés à l'échéance	Fonc.	D	585,00 €

5 - REMBOURSEMENT LOCATION SALLE

Le Conseil Municipal accepte de rembourser la somme de 50 € pour une réservation de la salle communale, le motif d'annulation ayant été jugé valable.

6 – CHANGEMENT DE NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE

Le Conseil Municipal décide de ne pas attendre la date de passage obligatoire de la nomenclature budgétaire et comptable actuelle : M14 à la M57 au 1er janvier 2024. La nomenclature M57 sera appliquée dès le budget 2023.

7 – CAPSO : SERVICE COMMUN DE CONTROLE DES AUTORISATIONS DU DROIT DU SOL

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la possibilité pour la commune d'adhérer au service commun de contrôle des autorisations du droit du sol. Le Conseil Municipal ne souhaite pas y adhérer pour le moment.

8 – QUESTIONS DIVERSES

* Le règlement d'occupation des salles par les diverses associations (communale et des sports) sera actualisé (horaire d'occupation, usage exclusif …..) pour la prochaine rentrée de septembre 2023.

* Centre de Loisirs Sans Hébergement (Centre Aéré) : le coût par enfant est de 151.17 € - Coût total pour l'été 2022 : 8 741.36 €

* Monsieur le Maire présente divers plans et estimations pour différents projets à l'étude actuellement :

* Extension de la salle des sports (150 m2 environ)

* Aménagement de la Mairie

* Parking cimetière (devis en cours)

* Eclairage du parking proche du restaurant

* Viabilisation Chemin du Mont du Pil au niveau de la dernière maison

Concours des Maisons Fleuries et Décorées 2022

Onze personnes ont participé aux concours des maisons fleuries et cinq personnes se sont inscrites aux maisons décorées. La remise des récompenses s'est déroulée le vendredi 3 février 2023 à la salle communale. M, le Maire et les Conseillers ont remis également lors de cet événement, les diplômes de la médaille du travail.

CLASSEMENT

Concours Maisons Fleuries

1	CAMPAGNE Jérôme
2	CROWYN Guy et Marie Thérèse
3	CUVELIER Stéphane
4	MILLE Roger
5	POUILLE Victor et Ghislaine
6	LESECQ Jean Luc
7	CREPIN Jean
8	VOLPOET Chantal
9	LIEVIN Priscilla
10	URBANIAK Laurence
11	VANDYCKE Caroline

Concours Maisons Décorées

1	LEVY Laurent
2	LESECQ Jean-Luc
3	SEGONG Patricia
4	URBANIAK Laurence
5	VANDYCKE Caroline

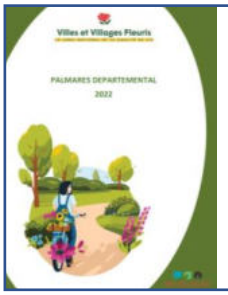

La commune a participé à l'opération « Fleurir le Pas de Calais » et s'est vu décerner dans la catégorie des villes de 1000 à 5000 habitants le palmarès « bouquet de bronze ».

LA MAISON DU PÈRE-NOËL

Camille et Jérôme
12 rue du Halage

La Maison du père Noël a accueilli encore une fois cette année plusieurs milliers de visiteurs. La collecte de jouets au profit des enfants malades ou défavorisés s'est élevée à 350 jouets.

La commune a renouvelé le vendredi 13 mai 2022, l'édition des Apéros Wittois. Le groupe « Just Après » a animé la soirée.

L'édition 2023 se déroulera le <u>vendredi 12 mai</u> à l'étang de Cohem, à partir de 19 heures.

Le Conseil Municipal a offert aux personnes de plus de 65 ans, un colis de Noël composé cette année de gaufres artisanales et de miel provenant de la société M' Ma Gaufre et de M. Dubois Didier, Apiculteur, présents lors du marché artisanal de la foire aux poulains.
Le magasin Gamm vert, situé RD 943 à Aire, a participé également à l'élaboration du colis de noël en nous proposant deux sacs de format différent et des produits régionaux.

Colis Double

Colis individuel

Repas des Aînés

Le repas des aînés s'est déroulé le dimanche 9 octobre 2022 à la salle Louis Vicart.

75 personnes ont participé à cet événement.

La commune a sollicité la participation de la **chanteuse Duo de Monaco et de Lc Sonorisation.**

Le repas a été préparé par le traiteur Nathalie Passion Saveur.

La décoration a été confectionnée par Mme Sophie Carpreau, l'Adjointe de M. le Maire.

M. Jean-Claude Dissaux et Mme Florence Wozny Conseillers Départementaux ainsi que M. Bertrand Petit, le Député, nous ont fait l'honneur de passer lors du repas des aînés.

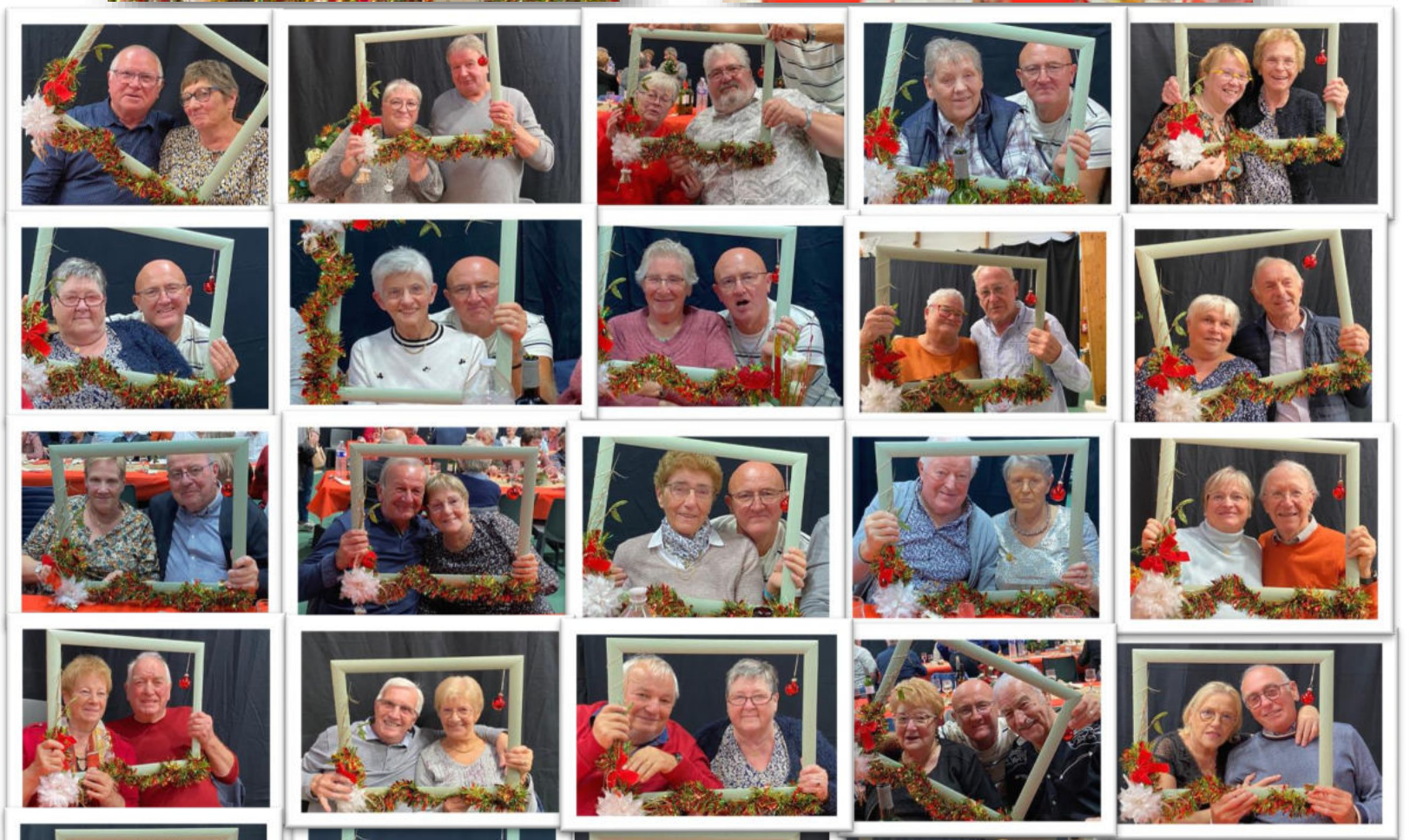

INFORMATIONS TRAVAUX

Rue du Cornet RD 197 E1

AVANT

APRÈS

RD 943

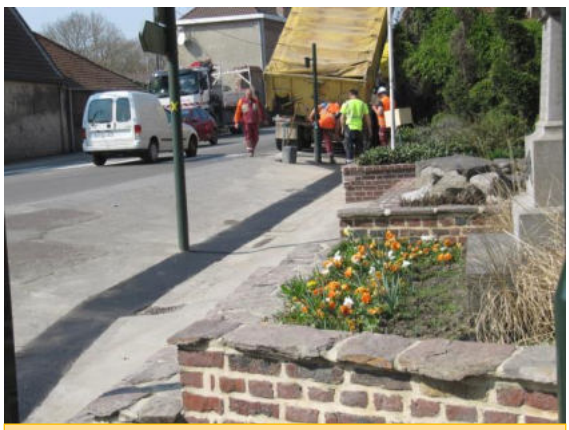

Pose de l'enrobé par la société Citéos

Installation de LEDS par le service technique d'Aire sur la Lys

AVANT

APRÈS

Pose des feux citoyens

Raccordement électrique
Société Reseelec
Rue du Cornet

INFORMATIONS TRAVAUX

Réhabilitation Ecole Jules Verne

Les entreprises qui ont contribué aux travaux de l'école Jules Verne sont les sociétés BVF62, VICART, COLOR'IN et BONNEL. L'architecte qui a pris en main la construction est Mme BERNARD. Ce projet a été financé en partie par le Département, la Région, la F.D.E et l'Etat.

AVANT

APRÈS

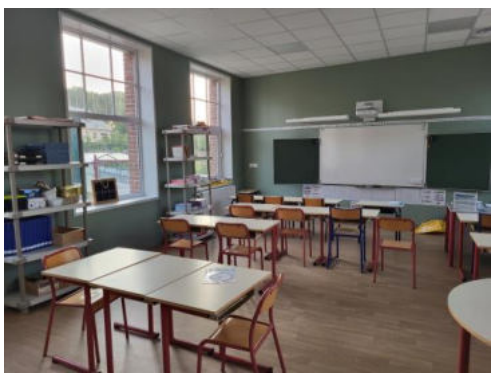

Deux ateliers ont été proposés aux aînés avec la participation du Clic :

*** Atelier code de la route, Vendredi 18 novembre 2022**

*** Atelier sensibilisation aux gestes de premiers secours, Jeudi 1er décembre 2022**

La foire aux Poulains

La foire aux poulains a eu lieu le dimanche 20 novembre 2022. Une quarantaine d'éleveurs ont répondu favorablement, 141 chevaux de toutes races confondues étaient présents lors de cette manifestation.
Les jeunes cavaliers des écuries du Quartz, du Fort Gassion d'Aire sur la Lys, et du Croquet de Blaringhem ont présenté leurs poneys et chevaux de selle le dimanche matin. Cette année, six jeunes de l'écurie du Quartz ont défilé lors de la parade sur la RD 943.

Les confréries du Cresson de Norrent-Fontes, du Chou-Fleur de Saint-Omer, de l'échalote de Busnes, les trompes de chasse d'Hazebrouck ont renouvelé leur participation à la foire aux poulains.

Le marché artisanal s'est déroulé comme chaque année dans la salle Louis Vicart où les artisans exposaient leurs produits.

La parade sur la RD 943 attire un grand nombre de personnes qui voient défiler les chevaux de trait, les boulonnais, les chevaux de selle et les différentes calèches.

Un remerciement aux bénévoles, aux éleveurs, aux artisans, aux associations, aux sociétés, aux communes et au Département qui ont contribué à la réussite de la foire aux poulains.

Foire aux Poulains 2023

Dimanche 19 novembre 2023

Président	Adresse	Lieu d'exercice	Contact
Mme Brigitte FAUCON	Culture et Détente Wittoise (Yoga) 15 rue du Cornet 62120 WITTES		Mail : Wittes.infoyoga@orange.fr 03.21.39.25.17
Mme Isabelle FASQUELLE	Sport Canin Wittois (Agility) 7 rue d'en bas 62260 AMETTES	Cohem, terrain proche de l'étang	06.13.25.38.62 ou 06.73.55.77.21 Site : scwittes.net Mail : ismali@orange.fr
M. Florent VOLPOET	Union Sportive Wittoise (tennis de table) 43 rue de Saint-Omer 62120 AIRE SUR LA LYS	Salle LouisVicart	06.24.73.58.65 Florent.volpoet@gmail.com Site du club : uswittes.free.fr
M. Bruno CLERBOUT	La Wittoise (pêche) 34 rue de Cohem 62120 WITTES	Etang de Cohem	06.12.38.69.29 clerboutbruno@orange.fr
M. Lionel PIESSE	Comité des fêtes 11 RD 943 62120 WITTES		06.95.56.30.01 cdf.wittes@gmail.com
M. Nicolas VERVOITTE	Club de l'amitié Wittoise 11 RD 943 62120 WITTES	Salle communale	Pas de mail
Mme Carole LEGRAND	Loisirs Wittes 11 RD 943 62120 WITTES		Facebook : Loisirs Wittes 06.85.87.19.65
M. Philippe LEMETTRE	Histoire et Souvenir Wittois 18 rue des Près Fleuris 62120 WITTES		06.28.20.46.38 Mail : lemettrephilippe@orange.fr
M. Nicolas PENNE	Association des Parents d'élèves		06.19.19.19.37 nicopenne@hotmail.fr

Renseignement au 03.21.39.25.17 Mme Faucon, la Présidente

EN PRESENTIEL

LE LUNDI

DE 17 H 15 A 18 H 15

ET DE 18 H 30 A 19 H 30

EN DISTANCIEL

LE MARDI

DE 18 H 30 A 19 H 30

SALLE COMMUNALE

46 rue du Cornet

Le Sport Canin Wittois est un club canin composé de bénévoles passionnés, spécialistes de différentes disciplines ou activités.

Le club se trouve à Wittes à côté de l'étang de Cohem.

CONTACT
De préférence via la page facebook sport canin wittois
Par mail : contact@scwittes.net

CONCOURS D'AGILITY

- **Dimanche 21 mai 2023 : Concours au terrain Gérard Nizet**
- **Dimanche 3 décembre 2023 : Concours au profit du Téléthon**

US WITTES
Tennis de Table
Depuis 1995

Entraînements :
Mardi de 17h30 à 20h00.
A partir de 5 ans, Baby Ping de 17 h 30 à 18 h 30
A partir de 7 ans, Initiation et Perfectionnement de 18 h 30 à 20 h 00

Vendredi de 18h00 à 20h00.

Tournoi de tennis de table

18 mai 2023
Salle Louis Vicart

L'U.S.W a renouvelé son jeu de maillot.

Tournoi Régional du 26 mai 2022

LA WITTOISE

Etang de Cohem
62120 WITTES

Horaires d'ouverture de l'étang :

- du 25 février au 1er mai inclus, **de 7 h à 19 h**
- du 2 mai au 1er septembre inclus, **de 6 h à 21 h**
- du 2 septembre au 26 novembre inclus, **de 7 h à 19 h**

Concours de carpes, pêche en individuelle à la canne : samedi 24 juin 2023
Ouverture de la pêche au carnassier : samedi 28 mai 2023 (limité à 2 par jour – sandre et/ou brochet)
Pêche de nuit à la carpe : 10 juin, 1 juillet, 15 juillet, 29 juillet et 12 août (règlement à l'inscription auprès des gardes). La pêche de nuit est strictement interdite sauf aux dates données.
Pêche à l'écrevisse : 1 balance par pêcheur du 1 er juin au 30 juin, interdite de nuit.

DATES IMPORTANTES POUR L'ANNÉE 2023

-25 Février	Ouverture de l'Etang
-05 Mars	Journée à Truites
-19 Mars	Journée à Truites
-02 Avril	Journée à Truites
-16 Avril	Journée à Truites
-30 Avril	Journée à Truites
-07 Mai	Journée à Truites
-21 Mai	Journée Truites Baguées
-28 Mai	Ouverture à Brochet
-10 Juin	Nuit à Carpe *
-24 juin	Concours à Carpe*
-01 Juillet	Nuit à Carpe*
-15 Juillet	Nuit à Carpe*
-29 Juillet	Nuit à Carpe*
-12 Août	Nuit à Carpe*
-10 Septembre	Journée à Truites
-26 Novembre	Fermeture de l'étang

- Pour les inscriptions du concours à Carpe et les nuits à carpe se rapprocher auprès des gardes.
- Pêche interdite le samedi des week-ends de déversements.

Le comité des Fêtes a organisé la ducasse lors du weekend du 21 mai 2022. Pour ouvrir les festivités, un feu d'artifice a eu lieu sur le canal de neufossé le vendredi soir.
Le samedi 21 mai, une soirée repas dansant s'est déroulée dans la salle Louis Vicart. Le lendemain matin, une brocante s'est déroulée dans la rue du Cornet.

Mail : cdf.wittes@gmail.com
Président : M. Lionel PIESSE

EVENEMENTS

Brocante Salle Louis Vicart
Dimanche 19 mars 2023
Ducasse
les 15, 16, 17 avril 2023
Brocante en Extérieur
Dimanche 7 mai 2023

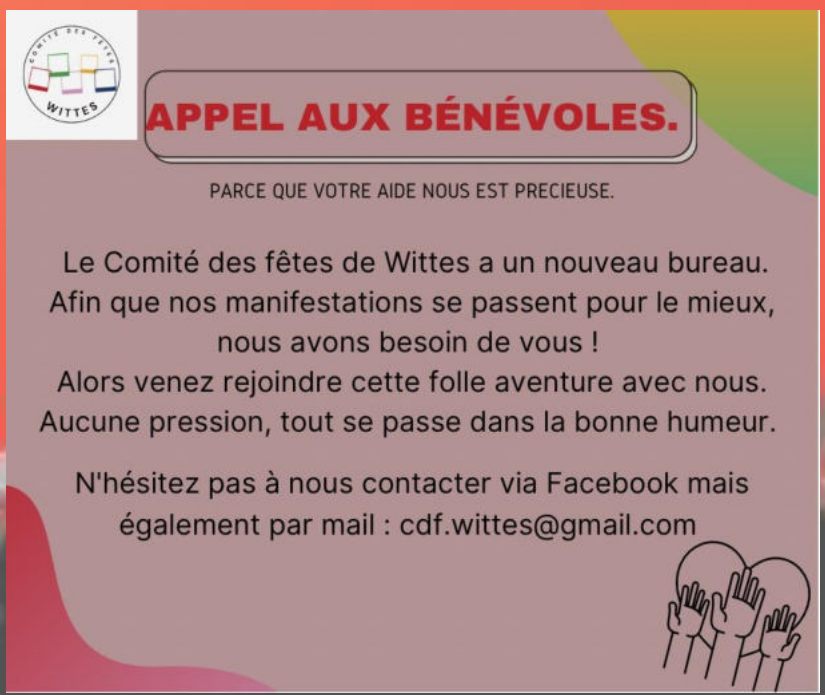

LE CLUB DE L'AMITIÉ WITTOISE

Le club accueille à la salle communale, rue du Cornet, tous les retraités qui le désirent, tous les jeudis de 14 h à 17 h 30.

Ils passent un après-midi très agréable, jeux de société, jeux de cartes et il leur est offert une collation (café-chocolat-gâteaux).

Une fois par mois, un repas est organisé et les anniversaires des adhérents sont également fêtés.

Lors des fêtes de Noël, du nouvel an, des mères et des pères, un repas festif est également organisé avec une tombola.

Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le

06.31.30.23.46 ou 06.20.85.39.30

LOISIRS WITTES

L'association Loisirs Wittes propose aux adhérents une sortie par mois. Des tarifs réduits leurs sont proposés.
Chaque année, le dernier weekend d'octobre, les membres organisent la brocante des enfants dans la salle Louis Vicart ainsi qu'un après-midi Halloween.
Ils se rendent au mois de novembre au cirque Générosité de Longuenesse. Avant Noël, une sortie cinéma est organisée et un cadeau est distribué aux jeunes de l'association.
Vous souhaitez adhérer à cette association, veuillez contacter Mme Legrand Carole, la Présidente au 06 85 87 19 65.

2022 SORTIES

Patinoire
Trampo Jump
Rando Rail
Equitation
Paris : Tour Eiffel
et Bateau Mouche
Loisi Flandres
Cirque
Cinéma

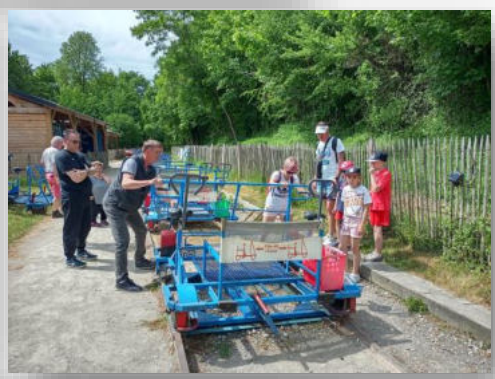

Histoire et Souvenir

L' Association des Anciens Combattants sous la Présidence de Paul Mercier a souhaité évoluer en s'impliquant dans la création d'une autre appelée « Histoire et Souvenir Wittois » qui a vu le jour le 20 décembre 2018 à l'Espace Culturel de Wittes.
« Souvenir » pour préserver l'organisation des commémorations nationales des 11 novembre et 8 mai .

Les objectifs sont :

- sensibiliser la population au rassemblement (jour férié pour devoir de mémoire)

- aider les enseignants dans l'organisation des commémorations nationales

- entretenir, développer les liens d'amitié et de paix existants avec les peuples européens en général, polonais en particulier.

« Histoire » pour organiser ponctuellement des réunions d'informations, d'échanges , de projections sur des thèmes historiques de tous ordres.

L' association est ouverte à tous. Elle est apolitique et respectueuse de toutes les opinions et pensées dans le pur respect des lois françaises de liberté d'expression. Son but est de rassembler, non de diviser.
Renseignements : M. Philippe LEMETTRE au 06 28 20 46 38

Le bureau de l'association des parents d'éléves se compose :

Président : M. Nicolas PENNE

Présidente adjointe : Mme Jessica LEGACHE

Trésorière : Mme Marie RIGOBERT

Trésorière adjointe : Mme Amélie DERAEDT

Secrétaire : Mme Hélène THOREL

Secrétaire adjointe : Mme Aurélie BEAUMONT

Les membres de l'APEW ont proposé de jolies compositions de jacinthes le vendredi 16 décembre 2022 lors du marché de Noël de la fête de l'école Jules Verne. Le matin, ils ont également offert du chocolat chaud et des coquilles aux enfants.

Cette année la municipalité a offert pour les enfants de l'école un verre décoré, garni au thème de Noël, rempli de chocolats de Noël, accompagné d'une coquille et d'une clémentine.

Une pochette noire remplie de chocolats et personnalisée par Mme Sophie CARPREAU, l'adjointe, a été remise aux enseignants, AVS, secrétaires et employés de la commune

Le 25 mai 2022, les élèves de la classe de CM1 et CM2 ont participé à la classe découverte et ont fait le déplacement au mémorial de Caen et au Mont Saint-Michel.
M. Lemettre, Adjoint et Mme Legache, parent d'élèves ont accompagné M. Fontaine et les élèves.

Le Mont-Saint-Michel

L'ECOLE
JULES VERNE

2 rue de l'église
62120 WITTES
Tél : 03.21.93.49.74
Mail : ce.0621718f@ac-lille.fr

Les inscriptions en maternelle ou en élémentaire sont ouvertes en Mairie pour la rentrée 2023.

Si vous avez un enfant qui doit rentrer à l'école, il vous est demandé de retirer **un dossier d'inscription** à la mairie.
Pièces à fournir :
* livret de famille,
* carnet de santé (avec les vaccins à jour)
* certificat de radiation si l'enfant est scolarisé dans une autre école.

L'instruction scolaire, pour la rentrée en septembre 2023, est obligatoire pour les enfants nés en 2020.

Tous les enfants nés en 2021 et ayant 2 ans à la date de la rentrée scolaire sont susceptibles d'être inscrits, **dans la limite des places disponibles**.(en fonction des effectifs et des possibilités d'accueil). Il s'agit dans ce cas, d'une démarche de pré-inscription.

Les **familles extérieures** à la commune de Wittes doivent avant l'inscription obtenir **"une dérogation".**

Si vous connaissez des personnes concernées par une première inscription, n'hésitez pas à diffuser l'information!

Médiathèque

A compter du 13 mars 2023

Lundi : 15 h – 17 h 00
Mardi : Fermée
Mercredi : 10 h – 12 h
14 h – 18 h 30
Jeudi : 14 h – 17 h
Vendredi : 15 h – 17 h
(fermée lors des vacances scolaires)
Samedi : 10 h – 12 h
14 h – 17 h

Un contrat service civique d'une durée de 6 mois a été proposé à la Médiathèque de Wittes.

Nous souhaitons la bienvenue à Julien, qui a pris ses fonctions le lundi 13 février 2023. Il travaillera à la Médiathèque en collaboration avec les bénévoles.

De ce fait, les horaires d'ouverture ont changé et une plage horaire plus large est proposée au public.

CONCERT

Mercredi 12 avril 2023
à 19 h
à la Médiathèque de Wittes

La médiathèque accueille le groupe **Tendinite** lors de la tournée Ziklibrenbib.

Mme Pauline CASIEZ,
Conseillère Numérique France
Service de la CAPSO
Intervient à la Médiathèque pour vous aider dans vos démarches sur internet et maîtriser les outils numériques

Le lundi de 15 h à 17 h

<u>Les semaines paires</u>

ASSISTANTES MATERNELLES

• Mme Claudine BRUGE	52 rue de Cohem	✆ 03.21.95.94.59
• Mme Justine CALABRESE	3 Chemin du Mont du Pil	✆ 06.51.29.87.61
• Mme Anaïs GIBELLO SACCO	12 Rue du Marais	✆ 06.76.90.82.27
• Mme Anne-Françoise LEGRAND	38 Rue du Halage	✆ 06.30.81.77.87
• Mme Elisabeth LEVY	9 rue des Près Fleuris	✆ 03.21.39.27.65
• Mme Sylvie LORIDAN	77 rue de Cohem	✆ 07.70.73.44.89
• Mme Stéphanie MONCHEAUX	14 rue de l'église	✆ 06.13.72.01.83
• Mme Paula VERBRUGGHE	67 rue du Cornet	✆ 07.78.70.66.33
• MAM Le jardin des P'tites Graines	33 rue la Clé des Champs	✆ 07.83.60.59.85

10 NAISSANCES

3 MARIAGES

2 PACS

2 DECES

19 MARS 2023

Salle Louis Vicart, 62120 WITTES

BROC'EN SALLE

COMITÉ DES FÊTES WITTES

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

INTERDIT AUX PROFESSIONNELS

3€/2m
Avec ou sans table

Renseignements :
06 95 56 30 01/ cdf.wittes@gmail.com

NB : NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

L'US WITTES ORGANISE
UN REPAS & UNE SOIRÉE DANSANTE

US WITTES
Tennis de Table
Depuis 1995

SAMEDI 8 AVRIL 2023

Couscous ou Tartiflette - Dessert - Café
À partir de 19h30

On compte sur vous pour venir nombreux !

SUIVEZ-NOUS !

Salle Louis Vicart, 62120 WITTES

uswittes.pagexl.com

COUPON-RÉPONSE

M/Mme..... / Réserve pour : ..... personne(s)

Nombre d'Adultes : ..... x 16€ = ... €
Nombre d'assiette(s) de couscous : ..... / Nombre d'assiette(s) de tartiflette : .....

Nombre d'Enfants *(jusqu'à 12ans)* : ..... x 8€ = ... €
Nombre d'assiette(s) de couscous : ..... / Nombre d'assiette(s) de tartiflette : .....

À rendre au plus tard pour le **SAMEDI 25 MARS 2023 !**

Pour valider votre réservation, merci de joindre votre chèque au coupon-réponse (libellé à l'ordre de l'*US WITTES TENNIS DE TABLE*).
Infos et réservations : Ludivine DELPIERRE (06 29 58 78 48)

WEEK-END FESTIF

organisé par le Comité des fêtes de Wittes

VENDREDI 14 AVRIL 2023

LIEU À DÉFINIR, À PARTIR DE 22H30

FEU D'ARTIFICE

SAMEDI 15 AVRIL 2023

19H SALLE LOUIS VICART, 62120 WITTES

SOIRÉE REPAS SUR RÉSERVATION

BLIND TEST Karaoké

COMITÉ DES FÊTES WITTES

Comité des fêtes

Renseignements : 06.95.56.30.01 / cdf.wittes@gmail.com

NB : NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les Présidents des Associations du village de Wittes
Loisirs Wittes, les Parents d'élèves de l'école Jules Verne, le Comité des Fêtes, Histoire et Souvenir Wittois organisent leur premier fête du Printemps <u>le weekend du 6 mai 2023</u>. Plusieurs manifestations seront organisées :

6 mai

* **Manège pour les petits (gratuit)**
* **Repas Frites Saucisses etc…..**
* **Exposition de photos faune et flore**
* **Atelier Nichoir**
* **Produits Locaux**
* **Atelier Plants et fleurs**
* **Concours des vélos fleuris**
* **Promenade en calèche**
* **La course du Printemps**
* **Jeux Divers**

le Comité des Fêtes

Organise

Une brocante en extérieur

le Dimanche 7 mai 2023

de 8 h à 17 h

Mail : cdf.wittes@gmail.com

BROCANTE EXTÉRIEURE

ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE WITTES

8 H - 17 H

Rendez-vous :
rue du cornet
62120 WITTES

PARTICULIERS
ET
PROFESSIONNELS

3 euros/ 2m
tables non
fournies

MAI
7
2023

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Maquillage

RENSEIGNEMENTS :
CDF.WITTES@GMAIL.COM
06.95.56.30.01

IPNS

Animation pour les petits et les grands.

Coupon réponse à déposer à la mairie de Wittes, 11 route départementale 943, avant le **01.05.2023**

NOM PRÉNOM

NOMBRES DE MÈTRES 3e/ 2m	
TOTALE	

Les Commerçants et Entrepreneurs Wittois

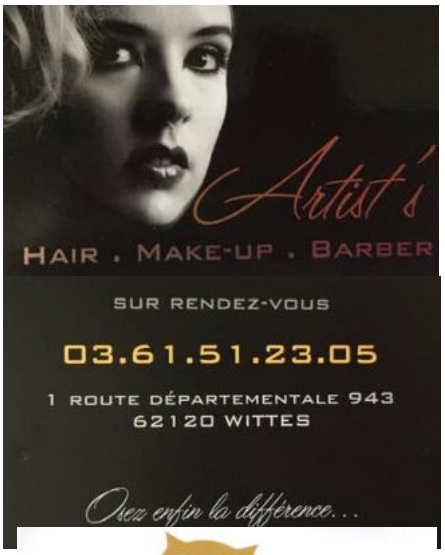

06.50.34.96.51
Facebook : Laurieseptineandco62@gmail.com
laurieseptineandco62@gmail.com
www;septineandco.org

06.23.87.19.30
Facebook : Le jardin de Clém

Miss Acacia a installé son salon privé de tatouage dans le village, avec une spécialité, la dermographie réparatrice.

Ce salon privé, confidentiel, garantit une intimité entre la tatoueuse et ses client.es. Pas de salle d'attente, le premier contact est pris par mail, et une consultation est envisagée afin de discuter du projet, évaluer les besoins, prendre rdv.
Miss Acacia propose des tatouages divers, colorés ou non, toujours sur mesure mais également du tatouage sur cicatrices ou des tatouages des aréoles mammaires après une mastectomie.
Une véritable démarche à la fois artistique et reconstructrice. Sourires garantis.
Le salon est parfaitement aux normes ARS et accessible uniquement sur rdv.
Son travail est visible sur les réseaux sociaux : www.facebook.com/missacaciatattoo et www.instagram.com/missacaciatattoo

Mme Blandine SULMON
Téléphone : 07.50.22.46.32
33 RD 943 62120 WITTES
Mail : blandine.guilbert@gmail.com
Capacité d'accueil : 7 personnes maximum
Label Gîte de France
3 épis

Tél : 07.69.92.56.20
mail : gwen.max24@gmail.com

Friterie chez Gwen et Max

Situé sur le parking à l'entrée situé à l'angle de la RD 943 et la rue de Cohem

HORAIRE JUSQU'À AVRIL
Lundi : 11h30/13h45
18h00/21h30
Mardi : 11h30/13h45
Fermé le soir
Mercredi : fermé midi et soir
Jeudi : 11h30/13h45
18h00/21h30
Vendredi : 11h30/13h45
18h00/22 h00
Samedi : 11h30/13h45
18h00/22h00
Dimanche : fermé le midi
18h00/22h00

HORAIRE à partir de MAI
Lundi : 11h30/13h45
18h00/22H
Mardi : 11h30/13h45
Fermé le soir
Mercredi : fermé midi et soir
Jeudi : 11h30/13h45
18h00/22H
Vendredi : 11h30/13h45
18h00/22 h30
Samedi : 11h30/13h45
18h00/22h30
Dimanche : fermé le midi
18h00/22h30

Votre camion épicerie 100% local passe chez vous !

Pierre qui Roule

Localement vôtre

Camion itinérant

Fruits et légumes - Epicerie fine et sèche

Produits laitiers- Vrac - Produits d'hygiène et maison

Charcuterie

06.46.71.14.32

epicerie.pierrequiroule@gmail.com

"Pierre qui roule"

Par ici

Local

De saison

Zéro-déchets

Spécialités régionales

Hâte de vous présenter de bons produits :

A la boulangerie
« A ma façon »
Tous les vendredis
De 16h à 17h45

Vous pouvez également commander sur le site internet

www.epicerie-pierrequiroule.fr

CALENDRIER de COLLECTE 2023

téléchargeable sur www.ca-pso.fr/dechets

WITTES QUIESTÈDE

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
D 01	Jour de l'an	M 01	Ordures ménagères	M 01	Ordures ménagères	S 01		L 01	Fête du travail	J 01	Tri / Déchets verts
L 02		J 02		J 02		D 02		18 M 02		V 02	
01 M 03		V 03		V 03		L 03		M 03	Ordures ménagères	S 03	
M 04	Ordures ménagères	S 04		S 04		14 M 04		J 04	Tri / Déchets verts	D 04	
J 05		D 05		D 05		M 05	Ordures ménagères	V 05		L 05	
V 06		L 06		L 06		J 06	Tri / Déchets verts	S 06		M 06	
S 07		06 M 07		10 M 07		V 07		D 07		23 M 07	Ordures ménagères
D 08		M 08	Ordures ménagères	M 08	Ordures ménagères	S 08		L 08	Victoire 1945	J 08	Déchets verts
L 09		J 09	Tri	J 09	Tri	D 09		19 M 09		V 09	
02 M 10		V 10		V 10		L 10	Lundi de Pâques	M 10	Ordures ménagères	S 10	
M 11	Ordures ménagères	S 11		S 11		15 M 11		J 11	Déchets verts	D 11	
J 12	Tri / Encombrants	D 12		D 12		M 12	Ordures ménagères	V 12		L 12	
V 13		L 13		L 13		J 13	Déchets verts	S 13		24 M 13	
S 14		07 M 14		11 M 14		V 14		D 14		M 14	Ordures ménagères
D 15		M 15	Ordures ménagères	M 15	Ordures ménagères	S 15		L 15		J 15	Tri / Déchets verts
L 16		J 16		J 16		D 16		20 M 16		V 16	
03 M 17		V 17		V 17		L 17		M 17	Ordures ménagères	S 17	
M 18	Ordures ménagères	S 18		S 18		M 18		J 18	Tri / Pas de DV J. de l'Ascension	D 18	
J 19		D 19		D 19		16 M 19	Ordures ménagères	V 19		L 19	
V 20		L 20		L 20		J 20	Tri / Déchets verts	S 20		25 M 20	
S 21		08 M 21		12 M 21		V 21		D 21		M 21	Ordures ménagères
D 22		M 22	Ordures ménagères	M 22	Ordures ménagères	S 22		L 22		J 22	Déchets verts
L 23		J 23	Tri	J 23	Tri	D 23		21 M 23		V 23	
04 M 24		V 24		V 24		L 24		M 24	Ordures ménagères	S 24	
M 25	Ordures ménagères	S 25		S 25		17 M 25		J 25	Déchets verts	D 25	
J 26	Tri	D 26		D 26		M 26	Ordures ménagères	V 26		L 26	
V 27		L 27		L 27		J 27	Déchets verts	S 27		26 M 27	
S 28		09 M 28		13 M 28		V 28		D 28		M 28	Ordures ménagères
D 29				M 29	Ordures ménagères	S 29		L 29	Lundi de Pentecôte	J 29	Tri / Déchets verts
L 30				J 30		D 30		22 M 30		V 30	
05 M 31				V 31				M 31	Ordures ménagères		

HORAIRES DE COLLECTE

→ **Ordures ménagères (OM)**
mercredi 5h15 à 12h30

→ **Tri**
jeudi 5h15 à 12h30
en semaine paire

→ **Déchets verts**
jeudi 5h15 à 12h30
en porte à porte du
1er avril au 31 octobre 2023.

→ Pour les collectes du matin, merci de sortir vos bacs la veille au soir.

JOURS FERIES

Ce picto indique un changement de collecte dans le calendrier (collecte avancée/reportée/ annulée).

✓ La collecte du tri du 18 mai est maintenue de 5h15 à 12h30.

✗ La collecte des déchets verts du 18 mai est annulée.

ENCOMBRANTS

(*) Pour bénéficier du **service de ramassage des encombrants**, vous devez vous inscrire impérativement en mairie, au plus tard, une semaine avant la date de ramassage.

• Vous pouvez également bénéficier d'un **service de ramassage à la demande**. Voir les modalités sur www.ca-pso.fr/dechets.

MEMO consignes de tri

Les emballages à déposer dans la poubelle jaune

*Hormi les emballages cartons et le papier qui sont à déposer dans les bornes à papier. Voir ci-dessous.

NOUVEAU AU 1ER JANVIER 2023

100% des emballages* vont dans le bac jaune !

Bouteilles, bidons et flacons en plastique

Emballages métalliques

Pensez aux petits emballages métalliques !

LES NOUVEAUX EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Emballages souples et tubes en plastique

Sacs, sachets et films en plastique

Gobelets, pots, boites en plastique et barquettes en polystyrène

Briques alimentaires

A DÉPOSER EN VRAC, NON IMBRIQUÉS ET BIEN VIDÉS

INUTILE DE LAVER !

Le papier carton dans la borne à papier

Journaux - magazines - boîtes - emballages carton - prospectus - papiers de bureau - courriers et lettres - cartons ondulés - catalogue - annuaires - livres et cahiers

LOCALISER TOUTES LES BORNES

Flashez ce QR code ou rendez-vous sur geo.ca-pso.fr

Contactez le service collecte au : 0 800 676 053 Service & appel gratuits et/ou

Téléchargez L'APPLI GUIDE DU TRI

MEMO consignes de tri ?

Le verre à recycler dans la colonne à verre

Bouteilles, canettes, flacons, pots et bocaux en verre sans bouchon, ni capsule, ni couvercle et complétement vidés. Il est inutile de rincer le contenant.

Les pots en terre cuite, la vaisselle, les vitres, miroirs et verres cassés sont à **jeter dans le bac d'ordures ménagères.**

Les **ampoules** sont à déposer chez votre **distributeur ou en déchèterie.**

Géolocaliser les colonnes à verre
Flashez ce QR code ou rendez-vous sur geo.ca-pso.fr

Les déchets à déposer dans la poubelle verte

MERCI DE LES DÉPOSER DANS UN SAC PLASTIQUE FERMÉ

Couches bébé

Vaisselle

Papier peint

Stylos, rasoirs en plastique jetables

Restes de table variés, viandes, poissons,...

Mouchoirs, masques, lingettes et aussi coton à démaquiller, éponges, litières pour animaux, etc.

Objets cassés

Pots de fleur

Conception : service communication CAPSO. Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé sur du papier recyclé par un imprimeur certifié ISO 9001 et 14001

MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C022177

CALENDRIER de COLLECTE 2023

WITTES QUIESTÈDE

téléchargeable sur www.ca-pso.fr/dechets

JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE		
	S	01	31	M	01		V	01		D	01		M	01	OM Toussaint		V	01
	D	02		M	02	Ordures ménagères		S	02		L	02		J	02	Tri		S	02
	L	03		J	03	Déchets verts		D	03	40	M	03		V	03			D	03
27	M	04		V	04			L	04		M	04	Ordures ménagères	S	04			L	04
	M	05	Ordures ménagères	S	05		36	M	05		J	05	Tri / Déchets verts	D	05		49	M	05
	J	06	Déchets verts	D	06			M	06	Ordures ménagères	V	06		L	06			M	06	Ordures ménagères
	V	07		L	07			J	07	Tri / Déchets verts	S	07		45	M	07		J	07
	S	08		32	M	08		V	08		D	08			M	08	Ordures ménagères	V	08
	D	09			M	09	Ordures ménagères	S	09		L	09			J	09		S	09
	L	10			J	10	Tri / Déchets verts	D	10	41	M	10			V	10		D	10
28	M	11			V	11		L	11		M	11	Ordures ménagères		S	11	Armistice 1918	L	11
	M	12	Ordures ménagères		S	12		37	M	12		J	12	Déchets verts	D	12		50	M	12
	J	13	Tri / Déchets verts		D	13			M	13	Ordures ménagères	V	13		L	13			M	13	Ordures ménagères
	V	14	Fête nationale		L	14			J	14	Déchets verts	S	14		46	M	14		J	14	Tri
	S	15		33	M	15	Assomption		V	15		D	15			M	15	Ordures ménagères	V	15
	D	16			M	16	Ordures ménagères		S	16		L	16			J	16	Tri	S	16
	L	17			J	17	Déchets verts	D	17	42	M	17			V	17		D	17
29	M	18			V	18		L	18		M	18	Ordures ménagères		S	18		L	18
	M	19	Ordures ménagères		S	19		38	M	19		J	19	Tri / Déchets verts	D	19		51	M	19
	J	20	Déchets verts	D	20			M	20	Ordures ménagères	V	20		L	20			M	20	Ordures ménagères
	V	21		L	21			J	21	Tri / Déchets verts	S	21		47	M	21		J	21
	S	22		34	M	22		V	22		D	22			M	22	Ordures ménagères	V	22
	D	23			M	23	Ordures ménagères	S	23		L	23			J	23		S	23
	L	24			J	24	Tri / Déchets verts	D	24	43	M	24			V	24		D	24
30	M	25			V	25		L	25		M	25	Ordures ménagères		S	25		L	25	Noël
	M	26	Ordures ménagères		S	26		39	M	26		J	26	Déchets verts	D	26		52	M	26
	J	27	Tri / Déchets verts	D	27			M	27	Ordures ménagères	V	27		L	27			M	27	Ordures ménagères
	V	28		L	28			J	28	Déchets verts	S	28		48	M	28		J	28	Tri
	S	29		35	M	29		V	29		D	29			M	29	Ordures ménagères	V	29
	D	30			M	30	Ordures ménagères	S	30		L	30			J	30	Tri	S	30
	L	31			J	31	Déchets verts			44	M	31						D	31

JOURS FERIES

Ce picto indique un changement de collecte dans le calendrier (collecte avancée/reportée/ annulée).

La collecte des ordures ménagères du 1er novembre est maintenue de 5h15 à 12h30.

DÉCHETTERIES

Vous pouvez accéder aux déchetteries du réseau du SMLA à Arques, Longuenesse, Tatinghem, Aire-sur-la-Lys, Lumbres et Dennebroeucq.

Tél : 03 21 12 10 33 I www.smla.fr

Les horaires sont susceptibles d'évoluer EN CAS DE FORTES CHALEURS.

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

Contactez le service collecte au **0 800 676 053** Service & appel gratuits

Informations et formulaires de demande en ligne : **www.ca-pso.fr/dechets**

Guide du tri

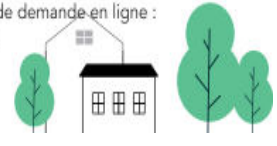

CALENDRIER de COLLECTE 2023

téléchargeable sur www.ca-pso.fr/dechets

AIRE-SUR-LA-LYS
La Jumelle

JANVIER

	D	01	Jour de l'an
	L	02	OM Aire 3 et 4
01	M	03	OM Aire 1 et 2
	M	04	
	J	05	Tri
	V	06	
	S	07	
	D	08	
	L	09	OM Aire 3 et 4
02	M	10	OM Aire 1 et 2
	M	11	
	J	12	
	V	13	
	S	14	
	D	15	
	L	16	OM Aire 3 et 4
03	M	17	OM Aire 1 et 2
	M	18	
	J	19	Tri
	V	20	
	S	21	
	D	22	
	L	23	OM Aire 3 et 4
04	M	24	OM Aire 1 et 2
	M	25	
	J	26	
	V	27	
	S	28	
	D	29	
	L	30	OM Aire 3 et 4
05	M	31	OM Aire 1 et 2

FÉVRIER

	M	01	
	J	02	Tri
	V	03	
	S	04	
	D	05	
	L	06	OM Aire 3 et 4
06	M	07	OM Aire 1 et 2
	M	08	
	J	09	
	V	10	
	S	11	
	D	12	
	L	13	OM Aire 3 et 4
07	M	14	OM Aire 1 et 2
	M	15	
	J	16	Tri
	V	17	
	S	18	
	D	19	
	L	20	OM Aire 3 et 4
08	M	21	OM Aire 1 et 2
	M	22	
	J	23	
	V	24	
	S	25	
	D	26	
	L	27	OM Aire 3 et 4 / Encom.
09	M	28	OM Aire 1 et 2

MARS

	M	01	
	J	02	Tri
	V	03	
	S	04	
	D	05	
	L	06	OM Aire 3 et 4
10	M	07	OM Aire 1 et 2
	M	08	
	J	09	
	V	10	
	S	11	
	D	12	
	L	13	OM Aire 3 et 4
11	M	14	OM Aire 1 et 2
	M	15	
	J	16	Tri
	V	17	
	S	18	
	D	19	
	L	20	OM Aire 3 et 4
12	M	21	OM Aire 1 et 2
	M	22	
	J	23	
	V	24	
	S	25	
	D	26	
	L	27	OM Aire 3 et 4
13	M	28	OM Aire 1 et 2
	M	29	
	J	30	Tri
	V	31	

AVRIL

	S	01	
	D	02	
	L	03	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**
14	M	04	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	05	**DV Aire 4**
	J	06	
	V	07	
	S	08	
	D	09	
	L	10	OM Aire 3 et 4 L. de Pâques Pas de DV Aire 1 et 2
15	M	11	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	12	**DV Aire 4**
	J	13	Tri
	V	14	
	S	15	
	D	16	
	L	17	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**
	M	18	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
16	M	19	DV Aire 4
	J	20	
	V	21	
	S	22	
	D	23	
	L	24	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**
17	M	25	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	26	**DV Aire 4**
	J	27	Tri
	V	28	
	S	29	OM Aire 3 et 4
	D	30	

MAI

	L	01	Pas de DV Aire 1 et 2 F. du travail
18	M	02	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	03	**DV Aire 4**
	J	04	
	V	05	
	S	06	
	D	07	
	L	08	OM Aire 3 et 4 Victoire 1945 Pas de DV Aire 1 et 2
19	M	09	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	10	**DV Aire 4**
	J	11	Tri
	V	12	
	S	13	
	D	14	
	L	15	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**
20	M	16	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	17	**DV Aire 4**
	J	18	Jeudi de l'Ascension
	V	19	
	S	20	
	D	21	
	L	22	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**
21	M	23	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	24	**DV Aire 4**
	J	25	Tri
	V	26	
	S	27	
	D	28	
	L	29	OM Aire 3 et 4 L. de Pentecôte Pas de DV Aire 1 et 2
22	M	30	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	31	**DV Aire 4**

JUIN

	J	01	
	V	02	
	S	03	
	D	04	
	L	05	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**
	M	06	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
23	M	07	**DV Aire 4**
	J	08	Tri
	V	09	
	S	10	
	D	11	
	L	12	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**
24	M	13	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	14	**DV Aire 4**
	J	15	
	V	16	
	S	17	
	D	18	
	L	19	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**
25	M	20	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	21	**DV Aire 4**
	J	22	Tri
	V	23	
	S	24	
	D	25	
	L	26	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**
26	M	27	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	28	**DV Aire 4**
	J	29	
	V	30	

HORAIRES DE COLLECTE

Ordures ménagères (OM)
Aire 1-2 : mardi 5h15 à 12h30
Aire 3-4 : lundi 5h15 à 12h30

Tri
Aire 1 à 4 : jeudi 5h15 à 12h30
semaine impaire

Pour les collectes du matin, merci de sortir vos bacs la veille au soir.

Déchets verts (DV)
Aire 1-2 : lundi 5h15 à 12h30
Aire 3 : mardi 5h15 à 12h30
Aire 4 : mercredi 5h15 à 12h30
en porte à porte du
1er avril au 31 octobre 2023.

JOURS FERIES

Ce picto indique un changement de collecte dans le calendrier (collecte avancée/reportée/ annulée).

- La collecte des ordures ménagères du 1er mai (Aire 3 et 4) est avancée au 29 avril de 5h15 à 12h30.
- Les collectes des ordures ménagères du 10 avril, 08 mai, 29 mai (Aire 3 et 4) sont maintenues de 5h15 à 12h30.
- Pas de collecte de déchets verts les 10 avril, 1er mai, 8 mai et 29 mai (Aire 1 et 2).

ENCOMBRANTS (Aire 1 à 4)

(*) Pour bénéficier du service de ramassage des encombrants, vous devez vous inscrire impérativement en mairie, au plus tard, une semaine avant la date de ramassage.

• Vous pouvez également bénéficier d'un service de ramassage à la demande.
Voir les modalités sur www.ca-pso.fr/dechets.

MEMO consignes de tri

Les emballages à déposer dans la poubelle jaune

*Hormi les emballages cartons et le papier qui sont à déposer dans les bornes à papier. Voir ci-dessous.

NOUVEAU AU 1ER JANVIER 2023
100% des emballages* vont dans le bac jaune !

Bouteilles, bidons et flacons en plastique

Emballages métalliques

Pensez aux petits emballages métalliques !

LES NOUVEAUX EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Emballages souples et tubes en plastique

Sacs, sachets et films en plastique

Gobelets, pots, boites en plastique et barquettes en polystyrène

Briques alimentaires

A DÉPOSER EN VRAC, NON IMBRIQUÉS ET BIEN VIDÉS
INUTILE DE LAVER !

Le papier carton dans la borne à papier

Journaux - magazines - boîtes - emballages carton - prospectus - papiers de bureau - courriers et lettres - cartons ondulés - catalogue - annuaires - livres et cahiers

LOCALISER TOUTES LES BORNES
Flashez ce QR code ou rendez-vous sur geo.ca-pso.fr

Contactez le service collecte au :
0 800 676 053 Service & appel gratuits
et/ou
Téléchargez L'APPLI GUIDE DU TRI
Guide du tri

MEMO consignes de tri

Le verre à recycler dans la colonne à verre

Bouteilles, canettes, flacons, pots et bocaux en verre sans bouchon, ni capsule, ni couvercle et complétement vidés. Il est inutile de rincer le contenant.

Les pots en terre cuite, la vaisselle, les vitres, miroirs et verres cassés sont à jeter dans le bac d'ordures ménagères.

Les ampoules sont à déposer chez votre distributeur ou en déchèterie.

Géolocaliser les colonnes à verre
Flashez ce QR code ou rendez-vous sur geo.ca-pso.fr

Les déchets à déposer dans la poubelle verte

MERCI DE LES DÉPOSER DANS UN SAC PLASTIQUE FERMÉ

Couches bébé

Vaisselle

Papier peint

Stylos, rasoirs en plastique jetables

Restes de table variés, viandes, poissons,...

Mouchoirs, masques, lingettes et aussi coton à démaquiller, éponges, litières pour animaux, etc.

Objets cassés

Pots de fleur

Imprimé sur du papier recyclé par un imprimeur certifié ISO 9001 et 14001

MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C022177

CAPSO

CITEO

Conception : service communication CAPSO. Ne pas jeter sur la voie publique

CALENDRIER de COLLECTE 2023

téléchargeable sur www.ca-pso.fr/dechets

AIRE-SUR-LA-LYS
La Jumelle

JUILLET

	S	01	
	D	02	
	L	03	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**
27	M	04	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	05	**DV Aire 4**
	J	06	Tri
	V	07	
	S	08	
	D	09	
	L	10	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**
28	M	11	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	12	**DV Aire 4**
	J	13	
	V	14	Fête nationale
	S	15	
	D	16	
	L	17	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**
29	M	18	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	19	**DV Aire 4**
	J	20	Tri
	V	21	
	S	22	
	D	23	
	L	24	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**
30	M	25	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	26	**DV Aire 4**
	J	27	
	V	28	
	S	29	
	D	30	
	L	31	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**

AOÛT

31	M	01	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	02	**DV Aire 4**
	J	03	Tri
	V	04	
	S	05	
	D	06	
	L	07	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**
32	M	08	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	09	**DV Aire 4**
	J	10	
	V	11	
	S	12	
	D	13	
	L	14	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**
33	M	15	OM Aire 1 et 2 / Assomption Pas DV Aire 3
	M	16	**DV Aire 4**
	J	17	Tri
	V	18	
	S	19	
	D	20	
	L	21	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**
34	M	22	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	23	**DV Aire 4**
	J	24	
	V	25	
	S	26	
	D	27	
	L	28	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**
35	M	29	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	30	**DV Aire 4**
	J	31	Tri

SEPTEMBRE

	V	01	
	S	02	
	D	03	
	L	04	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**
36	M	05	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	06	**DV Aire 4**
	J	07	
	V	08	
	S	09	
	D	10	
	L	11	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**
37	M	12	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	13	**DV Aire 4**
	J	14	Tri
	V	15	
	S	16	
	D	17	
	L	18	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**
38	M	19	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	20	**DV Aire 4**
	J	21	
	V	22	
	S	23	
	D	24	
	L	25	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**
39	M	26	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	27	**DV Aire 4**
	J	28	Tri
	V	29	
	S	30	

OCTOBRE

	D	01	
	L	02	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**
40	M	03	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	04	**DV Aire 4**
	J	05	
	V	06	
	S	07	
	D	08	
	L	09	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**
41	M	10	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	11	**DV Aire 4**
	J	12	Tri
	V	13	
	S	14	
	D	15	
	L	16	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**
42	M	17	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	18	**DV Aire 4**
	J	19	
	V	20	
	S	21	
	D	22	
	L	23	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**
43	M	24	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**
	M	25	**DV Aire 4**
	J	26	Tri
	V	27	
	S	28	
	D	29	
	L	30	OM Aire 3 et 4 / **DV Aire 1 et 2**
44	M	31	OM Aire 1 et 2 / **DV Aire 3**

NOVEMBRE

	M	01	Toussaint
	J	02	
	V	03	
	S	04	
	D	05	
	L	06	OM Aire 3 et 4
45	M	07	OM Aire 1 et 2
	M	08	
	J	09	Tri
	V	10	
	S	11	Armistice 1918
	D	12	
	L	13	OM Aire 3 et 4
46	M	14	OM Aire 1 et 2
	M	15	
	J	16	
	V	17	
	S	18	
	D	19	
	L	20	OM Aire 3 et 4
47	M	21	OM Aire 1 et 2
	M	22	
	J	23	Tri
	V	24	
	S	25	
	D	26	
	L	27	OM Aire 3 et 4
48	M	28	OM Aire 1 et 2
	M	29	
	J	30	

DÉCEMBRE

	V	01	
	S	02	
	D	03	
	L	04	OM Aire 3 et 4
49	M	05	OM Aire 1 et 2
	M	06	
	J	07	Tri
	V	08	
	S	09	
	D	10	
	L	11	OM Aire 3 et 4
50	M	12	OM Aire 1 et 2
	M	13	
	J	14	
	V	15	
	S	16	
	D	17	
	L	18	OM Aire 3 et 4
51	M	19	OM Aire 1 et 2
	M	20	
	J	21	Tri
	V	22	
	S	23	OM Aire 3 et 4
	D	24	
	L	25	Noël
52	M	26	OM Aire 1 et 2
	M	27	
	J	28	
	V	29	
	S	30	OM Aire 3 et 4
	D	31	

JOURS FERIES

Ce picto indique un changement de collecte dans le calendrier (collecte avancée/reportée/ annulée).

- La collecte des ordures ménagères du 15 août (Aire 1 et 2) est maintenue de 5h15 à 12h30
- Pas de déchets verts le 15 août (Aire 3).
- Les collectes des ordures ménagères du 25 décembre et du 1er janvier (2024) sont avancées respectivement au 23 décembre et au 30 décembre (Aire 3 et 4).

DÉCHETTERIES

Vous pouvez accéder aux déchetteries du réseau du SMLA à Arques, Longuenesse, Tatinghem, Aire-sur-la-Lys, Lumbres et Dennebroeucq.

Tél : 03 21 12 10 33 I www.smla.fr

Les horaires sont susceptibles d'évoluer EN CAS DE FORTES CHALEURS.

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

Contactez le service collecte au 0 800 676 053 Service & appel gratuits

Informations et formulaires de demande en ligne : **www.ca-pso.fr/dechets**

Guide du tri

ZOOM SUR...

La famille du tri s'agrandit

"plus simple, plus efficace !"

Au 1er janvier 2023, l'extension des consignes de tri sera effective sur l'ensemble des communes de la CAPSO. Un projet d'ampleur nationale qui vise à simplifier le geste de tri, en ouvrant le bac de collecte sélective à tous les emballages dont ceux en plastique. En prévision de ces nouvelles mesures, l'agglomération a déjà franchi le premier pas, avec la mise en place des bornes pour papiers et cartons, disposées sur l'ensemble du territoire. Pour se préparer au mieux à ces nouveaux changements, on vous explique tout !

ZOOM SUR...

Les bornes pour papiers et cartons,

Un premier pas vers l'Extension des Consignes de Tri...

Pour répondre à la réglementation et à l'Extension des Consignes de Tri, la CAPSO a fait le choix de préparer les habitants au changement du geste de tri. Au vu du bon fonctionnement pour la collecte du verre en apport volontaire, l'agglomération a déployé, depuis environ quatre ans des bornes pour papiers et cartons, sur l'ensemble du territoire. Un dispositif innovant, qui permet d'isoler le papier carton de la collecte, pour mieux le valoriser, auprès des cartonneries et des papetiers locaux.

Les bacs de pré-collecte

Pour faciliter la pré-collecte et accompagner le tri au plus près du besoin, des bacs « cartons » sont fournis aux établissements scolaires, les relais associatifs et aux administrations. La particularité de ces bacs de pré-collecte est qu'ils ont été imaginés, conçus et fabriqués sur le territoire, fermant ainsi la « boucle de l'économie circulaire ».

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Un modèle d'économie circulaire autour du papier carton

L'idée se concrétise en 2018, lorsque la CAPSO répond à un appel à projet de mise en place d'une économie circulaire concernant le flux papiers-cartons. Avec la présence historique des papetiers et des acteurs de la filière de recyclage sur le territoire, le contexte est plus que favorable à un projet de ce type, à la fois innovant et expérimental. Un des enjeux majeurs est de soutenir un nouveau modèle de développement économique basé sur l'approvisionnement local afin d'accélérer la transition écologique. En 2018, la CAPSO est lauréate du projet et installe ses premières bornes.

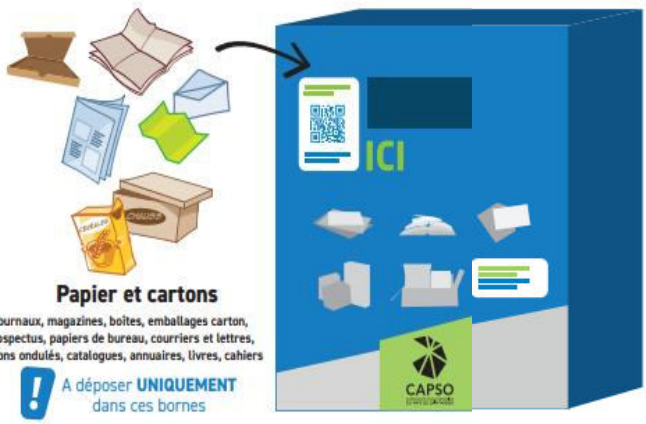

Papier et cartons

Journaux, magazines, boîtes, emballages carton, prospectus, papiers de bureau, courriers et lettres, cartons ondulés, catalogues, annuaires, livres, cahiers

A déposer **UNIQUEMENT** dans ces bornes

Quelques chiffres

196
BORNES POUR PAPIERS ET CARTONS

DONT

85
BORNES POUR LA COLLECTE CITOYENNE

1 301
TONNES COLLECTÉES EN 2021

À PARTIR DU 1ER DÉCEMBRE 2022

FIN DE LA COLLECTE DU VERRE EN PORTE À PORTE

Dès le 1er décembre, la collecte du verre en porte à porte s'arrête sur les secteurs de Fauquembergues, Thérouanne et Aire-sur-la-Lys. **La collecte du verre se fera uniquement en apport volontaire, comme pour les autres communes de l'agglomération.** Les emballages en verre sont à déposer dans les points de collecte, répartis sur le territoire.

Ce qu'il faut déposer

Bouteilles
Cannettes en verre
Bocaux et flacons
Pots en verre

Ce qu'il ne faut pas déposer :
Objets en terre cuite
Vitres et miroirs, vaisselle, porcelaine, céramique, cristal, verres spéciaux

> À déposer vide, sans bouchon, ni capsule, ni couvercle. Inutile de rincer le contenant.

FONCTIONNEMENT

La collecte en apport volontaire et la collecte citoyenne

La collecte en apport volontaire, on a tous à y gagner !

Ces bornes permettent aux habitants d'y déposer tous les emballages en papiers cartons, les cartonnettes, les papiers et journaux magazines tout en améliorant la qualité du tri. Celui-ci n'est plus pollué par les autres déchets (bouteilles de lait, boîtes de conserves, etc.). Le contenu des bornes est alors valorisé chez les papetiers locaux, spécificité du territoire de la CAPSO.

La collecte séparée des fibreux (papier, carton) permet pour l'usager de gagner de la place dans sa poubelle jaune, et pour la CAPSO, d'économiser des coûts de traitement au centre de tri.

La collecte citoyenne, un geste pour les associations

Les bornes de la collecte citoyenne sont les mêmes que pour la collecte en apport volontaire, mais c'est la destination des recettes qui change. Le papier et le carton collectés dans ces bornes sont directement acheminés auprès des papeteries du territoire. Une partie des recettes générées par la vente du papier et carton est reversée aux associations.

Par cette démarche, la CAPSO soutient les associations de son territoire (associations de parents d'élèves, associations sportives ou de valorisation du patrimoine etc...) en agissant en faveur de la transition territoriale. En 2021, le gain versé aux associations représente plus de 36 350 €.

Retrouvez la colonne à verre et la borne à papier la plus proche de chez vous sur :
GEO.CA-PSO.FR
ou scannez ce QR CODE pour accéder à la carte interactive.

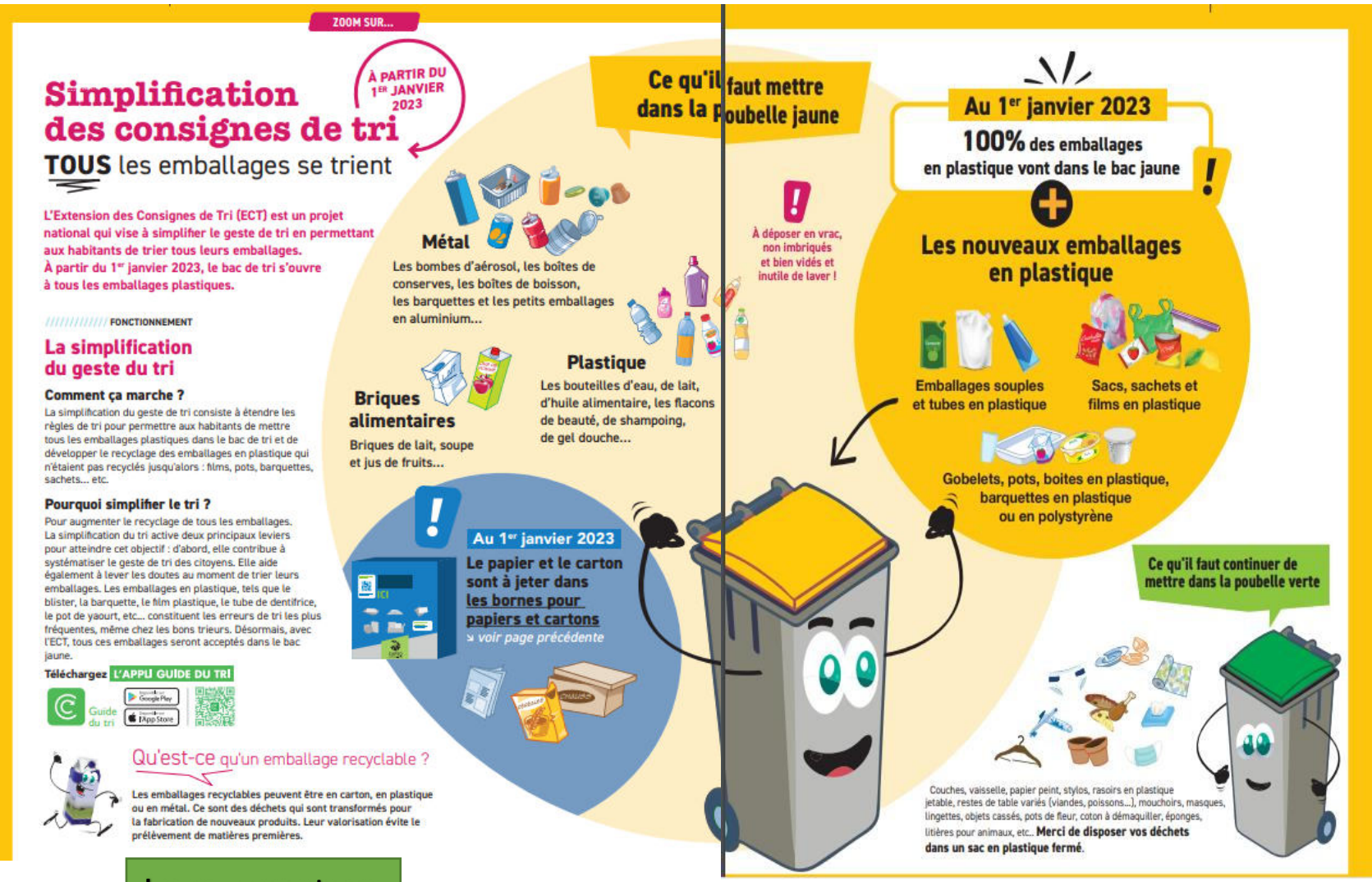

Le compostage

Pourquoi composter ?
Le compost est utile aux plantes comme engrais de jardin.
C'est 100% naturel et gratuit.
Il peut être utilisé de plusieurs façons dans le potager, le verger, le jardin d'agrément, les jardinières, ... C'est aussi un excellent moyen de réduire votre volume de déchets dans votre poubelle. En compostant, on estime qu'un habitant peut réduire de 150kg le poids de sa poubelle d'ordures ménagères. Le compostage est donc utile pour soi et pour la protection de l'environnement.

J'ai envie de faire du compost, comment faire ?
J'habite dans une maison individuelle et j'ai un jardin.
Vous pouvez faire une demande de composteur directement en ligne, ou contacter le service collecte en appelant le numéro vert 0 800 676 053 (appel gratuit).

https://www.ca-pso.fr/services/dechets/compostage/

Un rendez-vous est fixé avec le service. Le jour de la livraison, vous recevrez un ou deux composteur(s), accompagné(s) du bio-seau, une tige aératrice et du guide du compostage, avec quelques conseils pour bien démarrer. Une participation de 9€ vous sera demandé par composteur.

DECHETERIES

*** AIRE SUR LA LYS**
Adresse : Parc d'activites de Saint-Martin – RD943 – 62120 Aire sur la Lys –
Tél : 03.21.12.10.33
Horaires d'hiver : Du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h30 – Le samedi de 9h à 17h30
Horaires d'été : le lundi de 13h30 à 18h45 – du mardi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 18h45

*** BAUDELET**
Adresse : Port Fluvial 62120 Aire sur la Lys
Horaires :
- Lundi de 14 h à 17 h
- Mardi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15
- Samedi de 9 h à 12 h

Les sacs de tri ont été distribués le vendredi 10 février 2023 dans la commune.

Si vous n'avez pas reçu vos sacs, veuillez vous rapprocher du secrétariat de la Mairie pour les récupérer.

Les Bouchons d'Amour
Je collecte
www.bouchonsdamour.com

La Mairie et l'école Jules Verne récoltent les bouchons plastiques ainsi que les bouchons de liège, au profit des personnes en situation de handicap.
Vous pouvez déposer vos bouchons au secrétariat de la Mairie et à l'école Jules Verne pendant les horaires d'ouverture.

Les BONS BOUCHONS EN PLASTIQUE

LES EAUX PLATES OU GAZEUSES

LES SODAS ET JUS DE FRUITS

LE LAIT, YAOURTS ET COMPOTES A BOIRE, LES SIROPS

TOUS LES BOUCHONS EN PLASTIQUE PROVENANT DE BOUTEILLES QUE VOUS POUVEZ PORTER A VOTRE BOUCHE

~~Pas de bouteilles pas de fer pas de liège pas de médicaments~~
~~Pas de bouchons de gel douche, shampoing, dentifrice, lessive,~~
~~huile, vinaigre, condiments, cacao, Nutella~~

DATE	EVENEMENTS	LIEU	ASSOCIATIONS
05/03/2023	Déversement de truites	Etang de Cohem	La Wittoise
19/03/2023	Brocante	Salle Louis Vicart	Comité des Fêtes
02/04/2023	Déversement de truites	Etang de Cohem	La Wittoise
08/04/2023	Repas Dansant	Salle Vicart	USW
14/04/2023	Feu d'artifice	Wittes	Comité des Fêtes
15/04/23 AU 16/04/2023	Ducasse	Parking salle Louis Vicart	Comité des Fêtes
30/04/2023	Déversement de truites	Etang de Cohem	La Wittoise
06/05/2023	Fête du Printemps		Associations
07/05/2023	Brocante	Rue du Cornet/Rue de l'église	Comité des Fêtes
08/05/2023	Cérémonie Commémorative		Mairie et Histoire et souvenir
12/05/2023	Apéros Wittois	Etang de Cohem	Mairie
18/05/2023	Tournoi en salle	Salle Vicart	USW
21/05/2023	Concours Agility	Terrain Gérard Nizet	Sports Canin Wittois
28/05/2023	Pêche ouverte au carnassier	Etang de Cohem	La Wittoise
10/06/2023	Nuit à carpe	Etang de Cohem	La Wittoise
24/06/2023	Concours à carpe	Etang de Cohem	La Wittoise
01/07/2023	Nuit à carpe	Etang de Cohem	La Wittoise
15/07/2023	Nuit à carpe	Etang de Cohem	La Wittoise
29/07/2023	Nuit à carpe	Etang de Cohem	La Wittoise
12/08/2023	Nuit à carpe	Etang de Cohem	La Wittoise
10/09/2023	Déversement de truites	Etang de Cohem	La Wittoise
08/10/2023	Repas des Aînés	Salle Louis Vicart	Mairie
29/10/2023	Brocante des enfants	Salle Louis Vicart	Loisirs Wittes
11/11/2023	Cérémonie Commémorative		Mairie
19/11/2023	Foire aux Poulains et Marché artisanal		Mairie de Wittes
29/11/2023	Fermeture de l'étang		La Wittoise
03/12/2023	Concours Agility au profit du Téléthon	Salle Louis Vicart	Sports Canin Wittois